

Département de
Meurthe et Moselle
Arrondissement de
Nancy
Canton de Val de
Lorraine Sud

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Séance du 9 mai 2019

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le **9 mai 2019 à 20h30**, à **L'Espace Multi Services Intercommunal**, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le **3 mai 2019**. Le secrétariat de séance a été tenu par M. DETHOU (Champigneulle).

Présents	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. FLAMAND – M. MACHADO
<i>Champigneulle</i>	M. DETHOU – MME PLAYE – MME SCHREIBER – M. VERGANCE
<i>Custines</i>	MME HENRY
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M.GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	M. BECKER – MME DROUOT – MME FOUET – M. GRANDBASTIEN
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE – M. MEDART
<i>Livardun</i>	M. BERNARDO – MME DILLMANN – M. DOSE – MME GUENSER – M. HUET – M. KOCH
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD
<i>Marbach</i>	M. MAXANT
<i>Pompey</i>	M. TROGRIC – M. FALCETTA – MME GEOFFROY – M. KUHN
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER
Absents représentés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME RASCAGNERES-GARCIA à M. MACHADO
<i>Champigneulle</i>	M. FELICANI à MME SCHREIBER M. MARLIN à MME PLAYE
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK à M. BECKER MME ROTA à MME DROUOT M. TRANCHINA à MME FOUET
Excusés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME LOZINGUEZ
<i>Champigneulle</i>	MME SCHWARZ
<i>Custines</i>	M. JULIEN – M. VERY
<i>Millery</i>	M. BERGEROT
<i>Montenoy</i>	M. POINT
<i>Pompey</i>	MME VILLEMIN

N°09 – DB du 09/05/2019

Rapporteur : Monsieur le Président

**Pôle Tertiaire Delta Affaires
Tarifs de location de l'Espace de coworking FL TECH**

Par délibération en date du 20 décembre 2016, la Bassin de Pompey avait fixé les conditions de location des salles de réunion du Pôle Tertiaire (Delta Affaires et Delta Services) à destination des non-résidents et entités extérieures aux deux bâtiments.

L'espace de coworking, situé au rez-de-chaussée du bâtiment Delta Affaires accueille des porteurs de projet et des télétravailleurs au travers d'un contrat de prestation de service. Au vu des sollicitations de plusieurs entreprises qui souhaitent utiliser l'espace de coworking pour organiser des ateliers et réunions internes, il convient de définir des tarifs de location pour cet espace comme suit :

- 40 € HT la demi-journée
- 50 € HT la journée

Pour la location de cet espace, un contrat de location (dont le contenu est en annexe de cette délibération) sera signé avec chaque occupant précisant la durée et les modalités de location.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable de la Commission « Emploi et Développement Economique » du 29 avril 2019,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

ARRETE le prix de location à la journée de l'espace de coworking FL TECH comme suit :

- 40 € HT la demi-journée
- 50 € HT la journée

APPROUVE le modèle de convention ci-joint.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRIC